



**Centre météorologique de Bourges**  
13 rue Charles Durand  
18000 BOURGES

**DREAL CENTRE VAL-DE-LOIRE**  
Service de l'Environnement Industriel et des Risques

Bourges, le jeudi 5 avril 2018

Nos références : D18 / 82

**AVIS SUR DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE**

Référence de la demande :

**AEU\_28\_2018\_200\_Ferme éolienne des Aiguillettes**

**Société Wolkswind  
Ferme éolienne des Aiguillettes  
Communes de Louville-la-Chenard et Ouarville (28)**

L'installation éolienne objet de la demande référencée ci-dessus se situe à une distance de 49 kilomètres du radar météorologique de Trappes.

Cette distance est supérieure à la distance minimale d'éloignement fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne. Dès lors, aucune contrainte réglementaire ne pèse sur ce projet éolien au regard des radars météorologiques, et l'avis de Météo-France n'est pas requis pour sa réalisation.

L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux de la Météorologie  
Chef du Centre Météorologique de Bourges

Philippe BOISSEL